

VOTEZ



Syndicats de la FSU

- ✓ Pour des **élus déterminés et efficaces**
- ✓ **Pour la reconnaissance du métier de CPE**, au service de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves
- ✓ Pour un **service public préservé et développé** qui contribue à construire une société plus juste
- ✓ Pour **un syndicalisme** d'action, indépendant et unitaire

Pour vous faire entendre



Élections à la Capa des CPE

Votre vote :

Avec le Snes et les syndicats de la Fsu

Votre force

Pour un syndicalisme

▶ qui intervient sur tous les terrains :

- en impulsant l'action collective des personnels
- en portant leurs exigences sur tous les dossiers dans les instances paritaires et dans toutes les démarches auprès de l'Administration
- en assurant la défense individuelle et collective de tous les collègues.
- ▶ **qui lutte au quotidien et dans la durée** pour la défense et l'amélioration de nos statuts, de notre métier de CPE, et du service public d'Education.

Pour un syndicalisme

- ▶ **proche de vous** qui affirme des choix professionnels clairs et revendique une politique éducative ambitieuse pour les jeunes.
- ▶ **à l'écoute des personnels et qui propose** des perspectives pour l'Education et pour la société.

Elire des commissaires paritaires CPE

Exigeants et combatifs

- ◆ ce sont des **collègues en exercice**, à vos côtés au quotidien,
- ◆ ils interviennent pour faire respecter **les missions et le statut des CPE** contre les dérives administratives ou sécuritaires
- ◆ ils sont **disponibles**, vous informent avant et après les commissions (permanences, réunions mutations, courriers..), aident à faire respecter vos droits, vous accompagnent dans toutes vos démarches auprès de l'Administration
- ◆ en commission paritaire **ils interviennent** pour défendre **pied à pied** l'équité de traitement et la transparence à toutes les étapes des actes de gestion (promotion, notation, mutations)
- ◆ ils réaffirment à chaque instance **notre identité professionnelle** adossée à une conception du métier centrée sur la relation aux élèves et en complémentarité avec les enseignants, donc le refus d'intégrer l'équipe de direction.

Soucieux d'efficacité

- ◆ **par leur expérience, leur nombre et leur détermination**, les élus ont permis l'aboutissement de dossiers complexes,
- ◆ **que ce soit pour les mutations**
A l'intra 2004 les commissaires paritaires ont pu après un conflit majeur avec l'Administration faire respecter le droit à mutation de chacun dans le respect de ses vœux et de son barème
- ◆ ou **la récente hors classe des CPE** :
 - les commissaires paritaires ont dénoncé le barème imposé par l'Administration en montrant qu'il était source d'arbitraire et de graves incohérences et injustices ;
 - ils ont obtenu par la mise en place d'un nouveau barème garantissant l'accès à terme à la hors classe du plus grand nombre que les perspectives de carrière de tous soient préservées.

**En savoir plus
sur les positions du Snes ?**

<http://www.snes.edu>

<http://www.versailles.snes.edu/>